



PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS ↔ SALON

Concertation continue Groupe de travail Milieux Naturels – Section Nord et Centre

*Document provisoire
Susceptible d'évoluer
suite au groupe de travail*


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

23 novembre 2023





Accueil mairie de Grans





Introduction et accueil des participants

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur



DREAL PACA – STIM

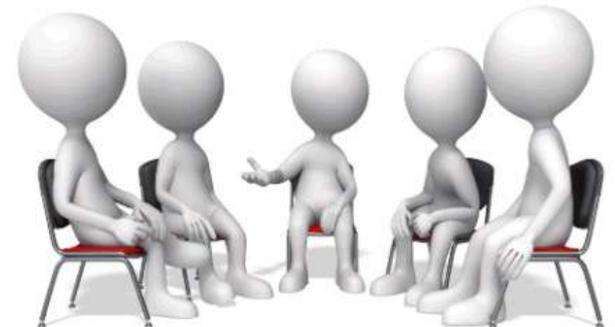
- Mathieu GICQUEL
- Xavier CEREAS

EGIS

- Marie-Christine MONTANO
- Christophe GIROD

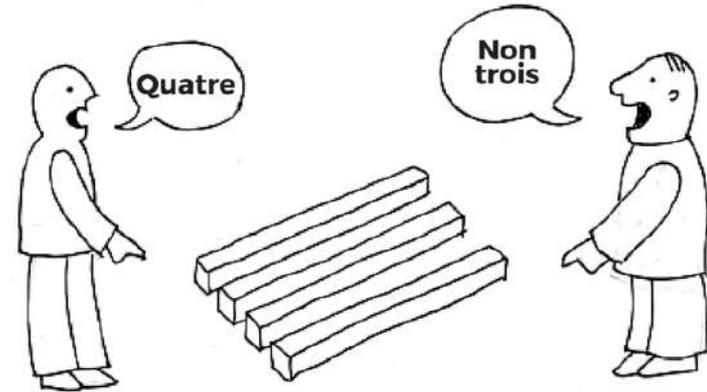
Nicaya conseil

- Jordan FLEURUS
- Aline VOJTA



- **Règle de base**

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- *Interaction constructive : pratiquer le « Oui ... et »*
- *Pas de jugement*
- *Écoute entre participants*
- *Bienveillance*
- *Travailler de manière décontractée*
- *Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes en fin de réunion*



Garants de la concertation continue

2 garants qui **veillent** :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations** diffusées au public
- au **bon déroulement de la concertation**

Leur rôle : **Prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte** en s'appuyant sur :

- Les recommandations faites dans le compte rendu du débat public ;
- Les engagements pris par le maître d'ouvrage ;
- L'avis de la CNDP sur la qualité des réponses du maître d'ouvrage

Garants :

- Jean-Michel FOURNIAU
- Audrey RICHARD-FERROUDJI

Publication du 2eme rapport annuel des garant·es

Principaux constats :

- La liaison Fos-Salon au centre de l'attention des acteurs du territoire - une **mobilisation** maintenue dans la concertation continue
- Un nouveau contexte avec des annonces de **grands projets industriels** qui alimentent le débat sur l'opportunité du projet routier
- Un glissement du **calendrier**
- Une réaffirmation d'attentes de coordination du projet avec les projets en faveur de la **multimodalité voyageurs et marchandises.**
- De nombreuses questions et arguments exprimés et des **attentes sur les critères de choix des variantes**

Publication du 2eme rapport annuel des garant·es

Recommandations pour la séquence 3 :

- Permettre une discussion ouverte sur les critères de choix de la variante préférentielle
- Aller vers un plus large public
- Préciser l'interaction entre les différentes concertations en cours

> [lien vers le rapport sur
www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

Ordre du jour

18h



20h

Durée	Séquence du groupe de travail
5 min	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants • Introduction du groupe de travail
10 min	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du processus d'élaboration du projet
10 min	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des principaux enjeux relatifs aux milieux naturels de la section Nord et Centre
15 min	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des variantes étudiées de la section Nord et Centre et rappel des objectifs du projet
1h15 min	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et enrichissement de l'évaluation des variantes de la section Nord et Centre
5 min	<ul style="list-style-type: none"> • Suites et clôture de la séance



1

Rappel du processus d'élaboration du projet



Durée : 10 mn



Poursuite de la concertation et engagement de la séquence 3

Novembre
2023

Présentation des diagnostics, des variantes et évaluation par thématique

Etudes

Groupes de travail et réunions

Date

Etude des variantes
d'aménagement et
analyses multicritères

Milieus naturels – Section Nord et
Centre

23
novembre

Agriculture

29
novembre

Déplacements, services et climat

4 décembre

Milieus naturels – Section Sud

21
décembre

Air, santé et acoustique

Janvier
2024

Début
2024

Début
2024

Poursuite de la concertation et engagement de la séquence 3

Présentation et comparaison des variantes

Campagne d'information et de présentation du projet :
 Cartographies, dépliant et vidéo d'animation de présentation du projet,
 rapport et résumé synthétique des études ...

Proposition du maître
d'ouvrage sur des
variantes préférentielles

Finalisation du dossier
d'études d'opportunité
du projet

Groupes de travail par secteurs
géographiques : Nord, Centre, Sud

Réunions publiques sur la comparaison
des variantes

Permanences avec le maître d'ouvrage

Réunion publique de restitution des
contributions sur la comparaison des
variantes

Objectifs des groupes de travail et
des réunions :

- *Présenter et partager la comparaison des variantes*
- *Présenter la comparaison technique des variantes et les modalités de contributions sur le choix des variantes*
- *Présenter le projet et répondre aux questions individuelles*
- *Restituer les contributions sur le choix des variantes et présenter la proposition du maître d'ouvrage*

Printemps
2024

- Présentation des variantes d'aménagement étudiées de la section Nord et Centre
- Partage et enrichissement de l'évaluation des variantes au regard des enjeux de milieux naturels





2

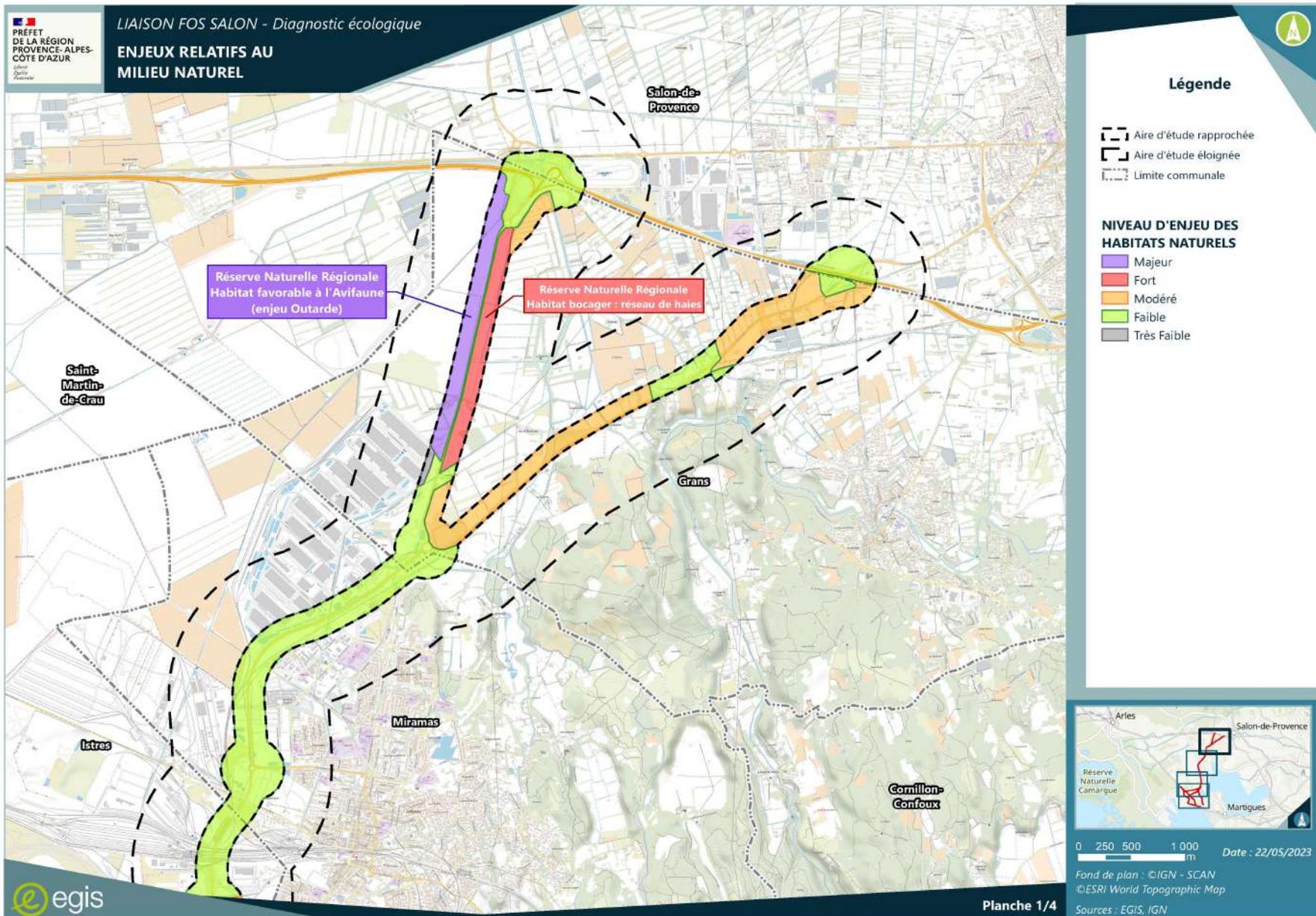
Rappel des principaux enjeux relatifs au milieu naturel



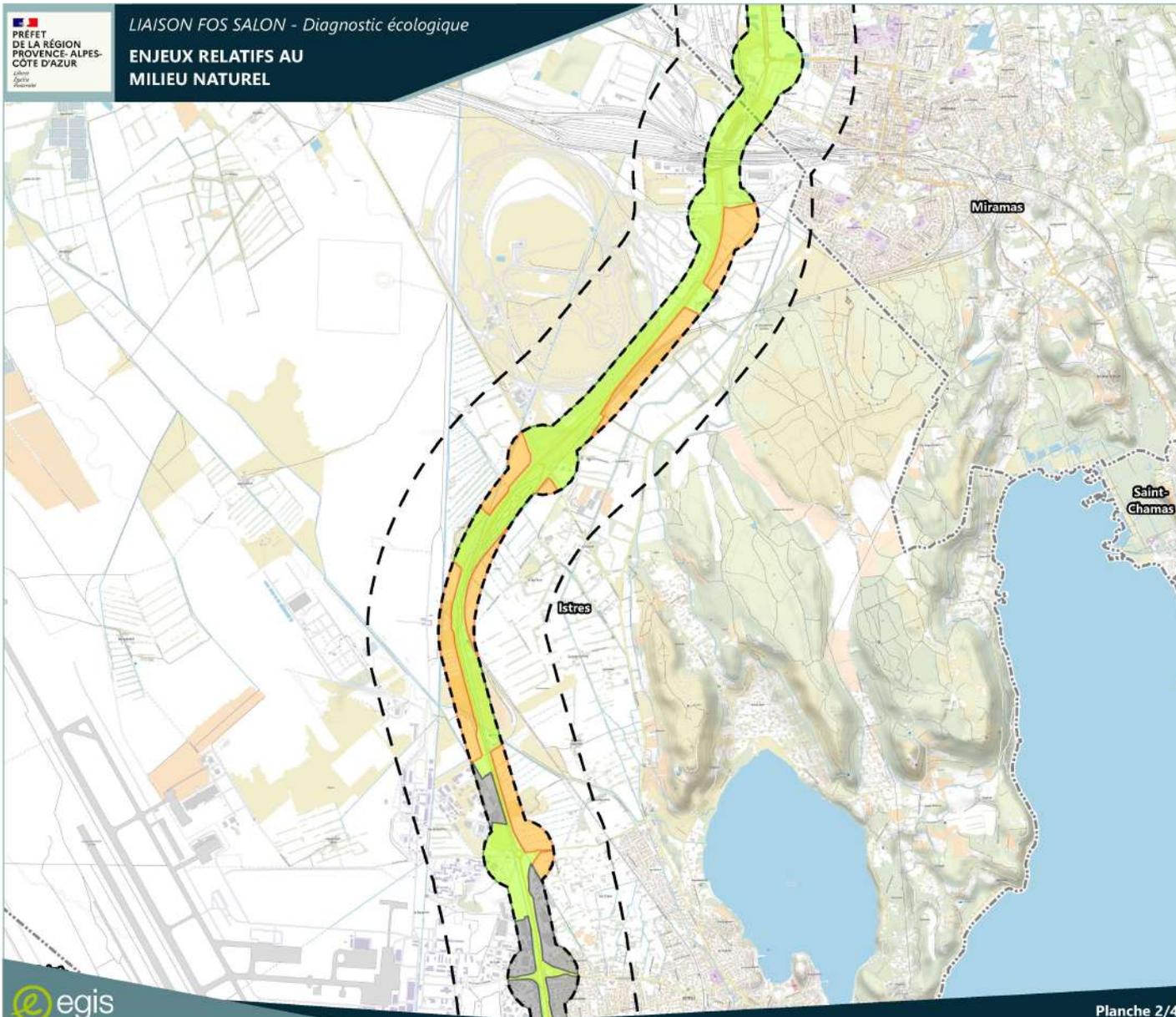
Durée : 10 mn



Enjeux relatifs au milieu naturel



Enjeux relatifs au milieu naturel

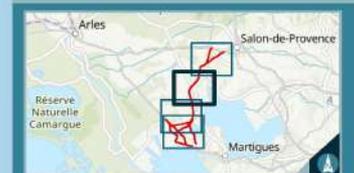


Légende

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Limite communale

NIVEAU D'ENJEU DES HABITATS NATURELS

- Modéré
- Faible
- Très Faible

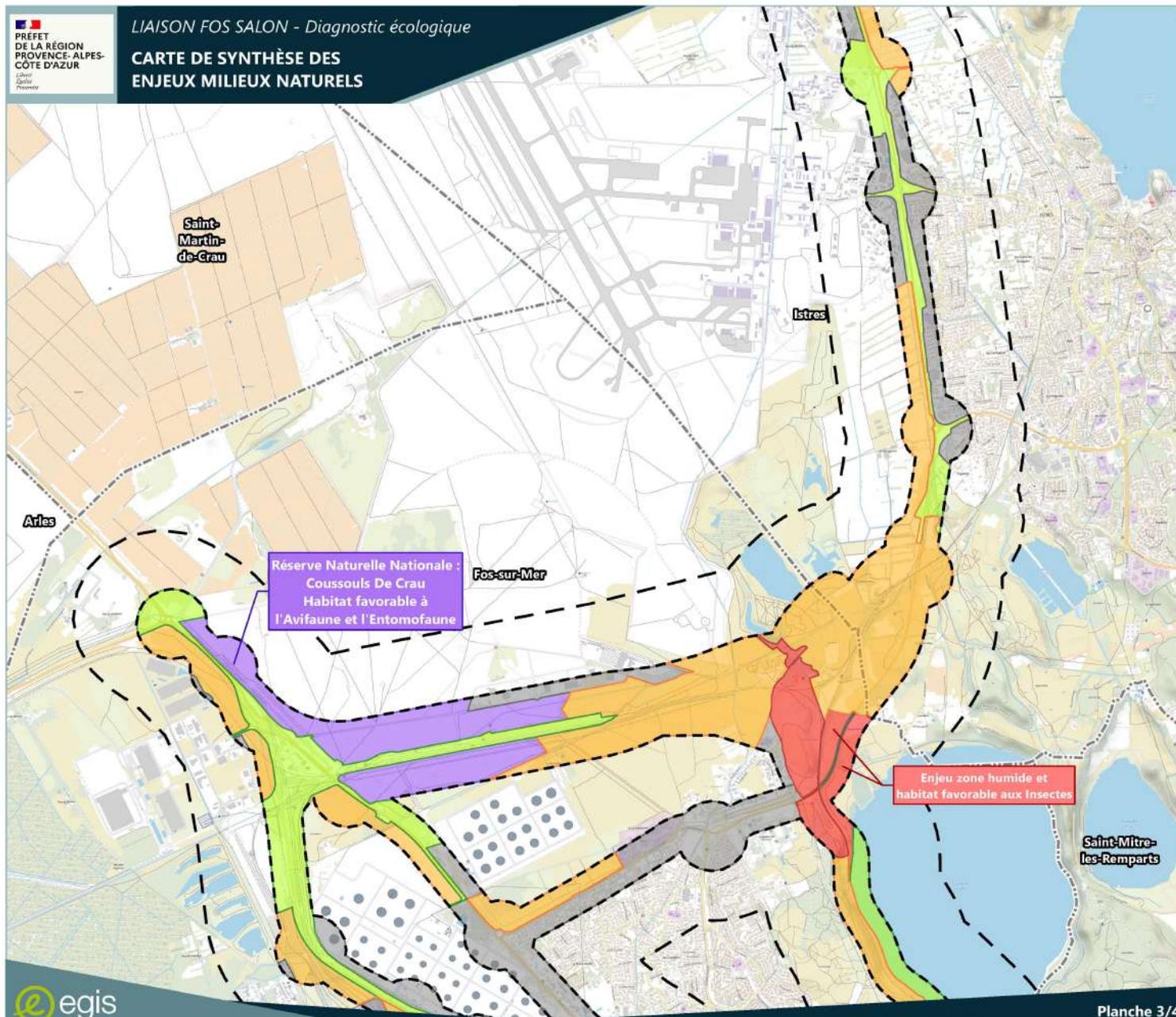


0 250 500 1 000 m Date : 22/05/2023

Fond de plan : ©IGN - SCAN
©ESRI World Topographic Map

Sources : EGIS, IGN

Enjeux relatifs au milieu naturel



Légende

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Limite communale

NIVEAU D'ENJEU DES HABITATS NATURELS

- Majeur
- Fort
- Modéré
- Faible
- Très Faible



0 250 500 1 000 m Date : 26/06/2023

Fond de plan : ©IGN - SCAN
©ESRI World Topographic Map
Sources : EGIS, IGN

Les objectifs du projet

- **Objectif 1** : Améliorer et sécuriser la mobilité du quotidien et contribuer au développement économique des pôles urbains et économiques de Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Grans et Salon- de-Provence
- **Objectif 2** : Contribuer à la compétitivité du Port en améliorant la chaîne logistique et accompagner la dynamique industrielle de la ZIP (réindustrialisation, décarbonation)
- **Objectif 3** : Réduire les nuisances aux populations et améliorer le cadre de vie
- **Objectif 4** : Réduire les impacts sur l'environnement (ressource en eau, résilience du territoire face aux risques naturels, activités agricoles et fonctionnement hydraulique, biodiversité, artificialisation des sols)
- **Objectif 5** : Conditions de réussite du projet et maîtrise des risques



3

Présentation des variantes étudiées de la section Nord et Centre



Durée : 15 mn



Les variantes étudiées

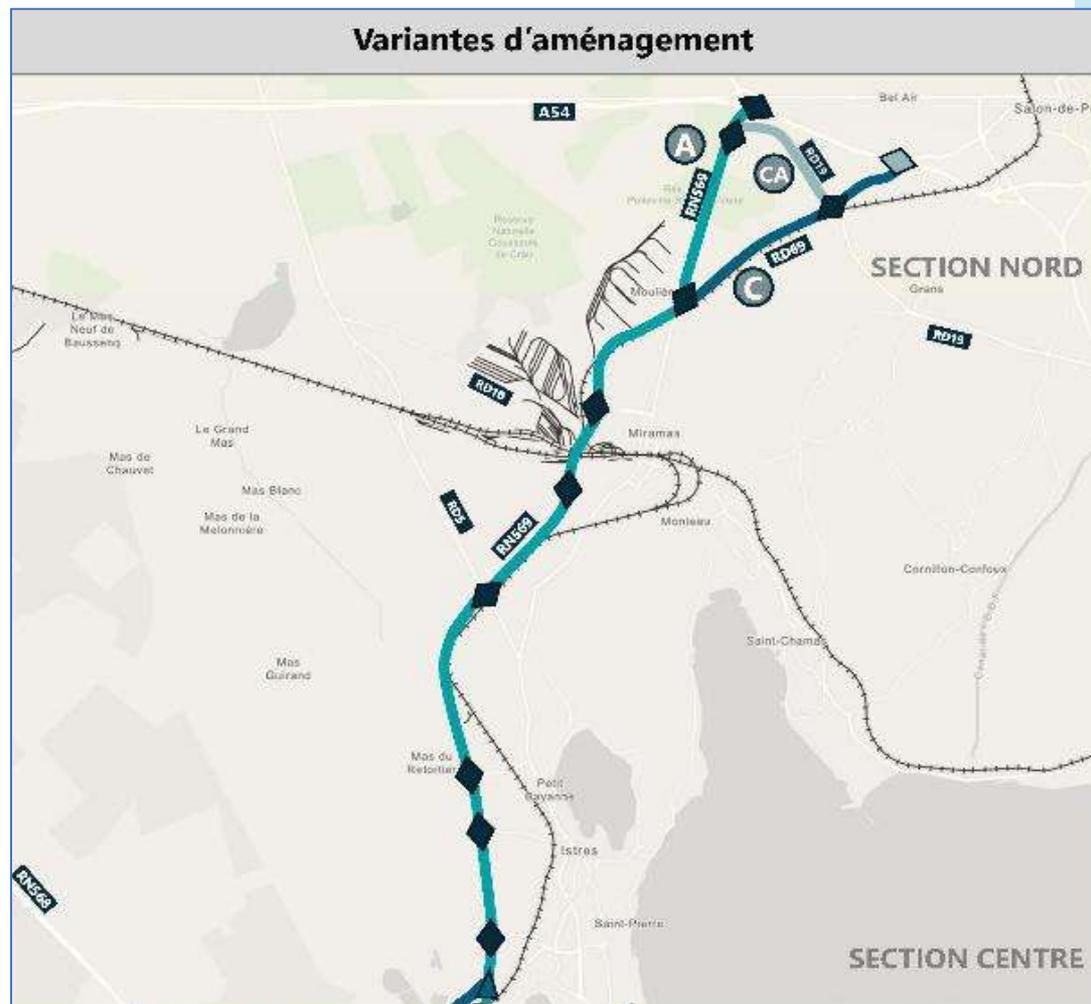
Section Nord : 3 variantes principales

- Variante A, considérée comme variante de référence, consistant à un élargissement de la RN569 et se connectant à l'A54 au niveau de l'échangeur existant
- Variante C consistant à un élargissement la RD69 et se connectant sur l'A54 au moyen d'un nouvel échangeur
- Variante CA avec un tracé mixte RN569, RD19 et RD69

Section Centre : tracé longeant l'actuelle RN569 entre l'actuel giratoire de Toupigières à Grans et le demi-échangeur de Rassuen à Istres.

Pour cette section, il s'agit d'étudier les variantes d'aménagement ponctuel tel que :

- La possibilité de ne pas doubler les ouvrages au niveau du franchissement du faisceau ferroviaire de Miramas
- Le recours à des vitesses maximales autorisées réduites (90km/h, voire 70 km/h au droit des zones urbanisées)
- L'étude d'un carrefour plan au droit de Miramas



Section nord - les variantes étudiées

Description de la variante

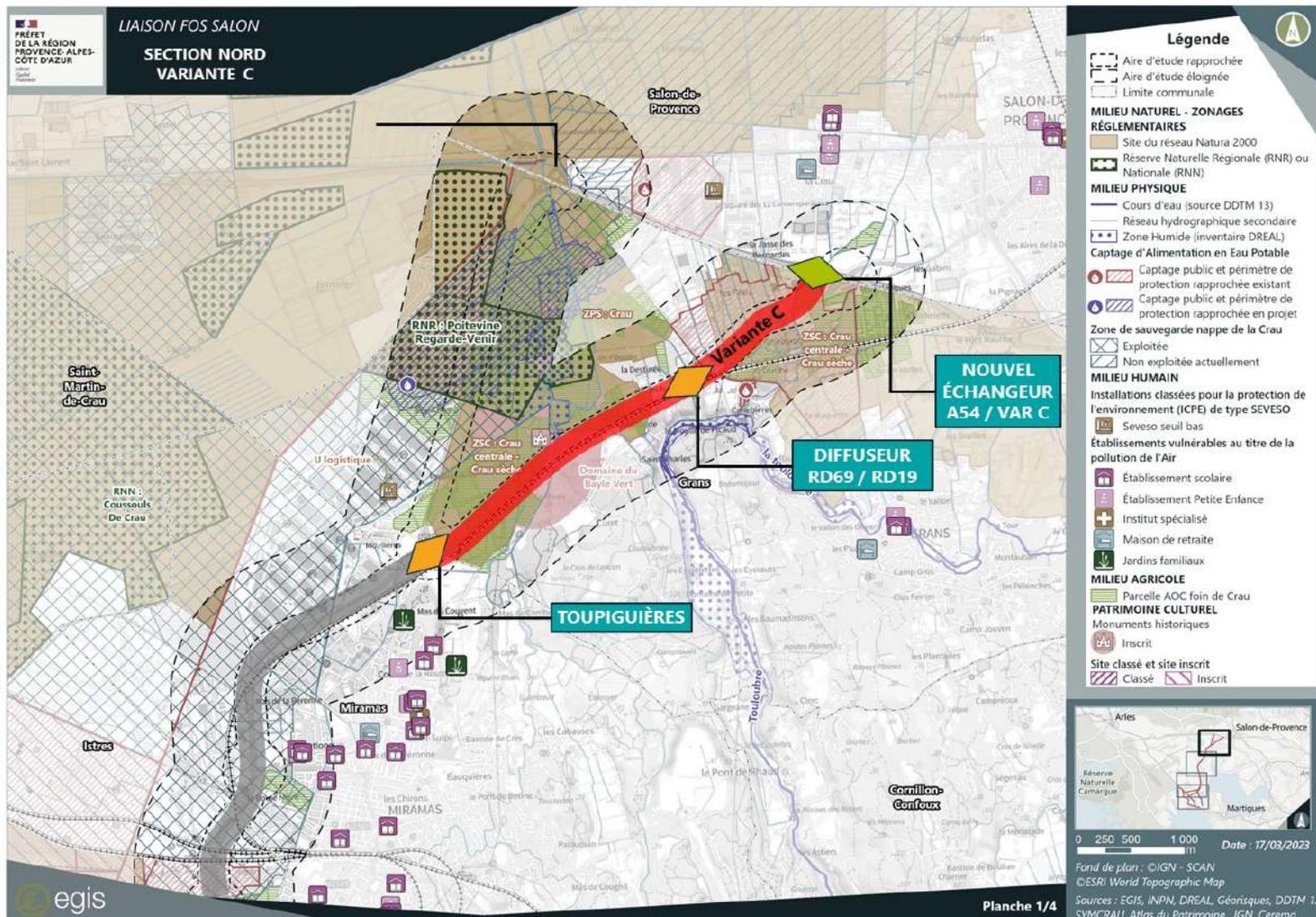
Variante A à 2x1 voie – Routes à 2x1 voie et à échangeurs dénivelés

Variante A à 2x2 voies – VSA à caractéristiques autoroutières (Variante de référence)

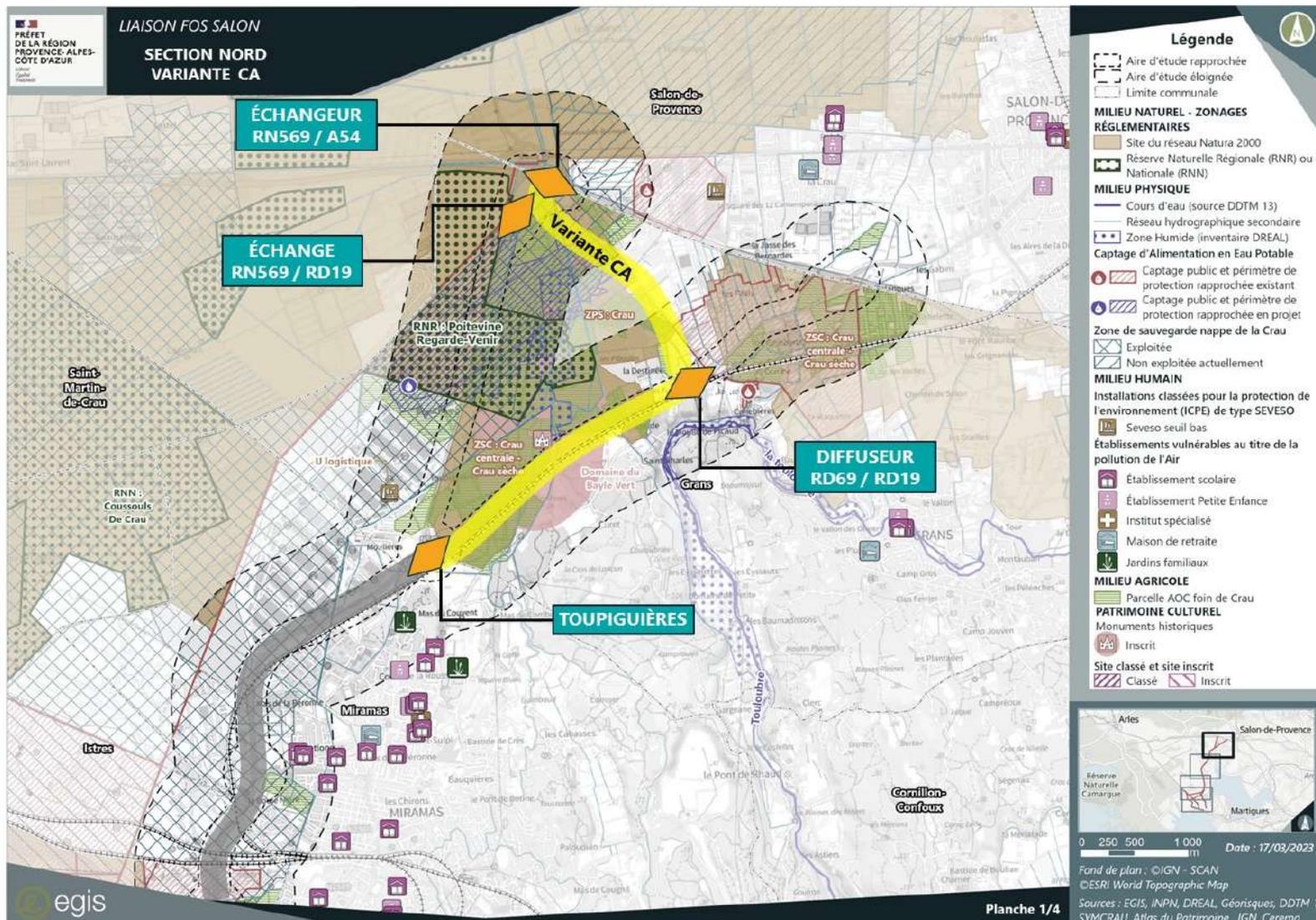
Variante C à 2x2 voies – VSA à caractéristiques autoroutières

Variante CA à 2x1 voie – Routes à 2x1 voie et à échangeurs dénivelés

Section nord – variante C



Section nord – variante CA



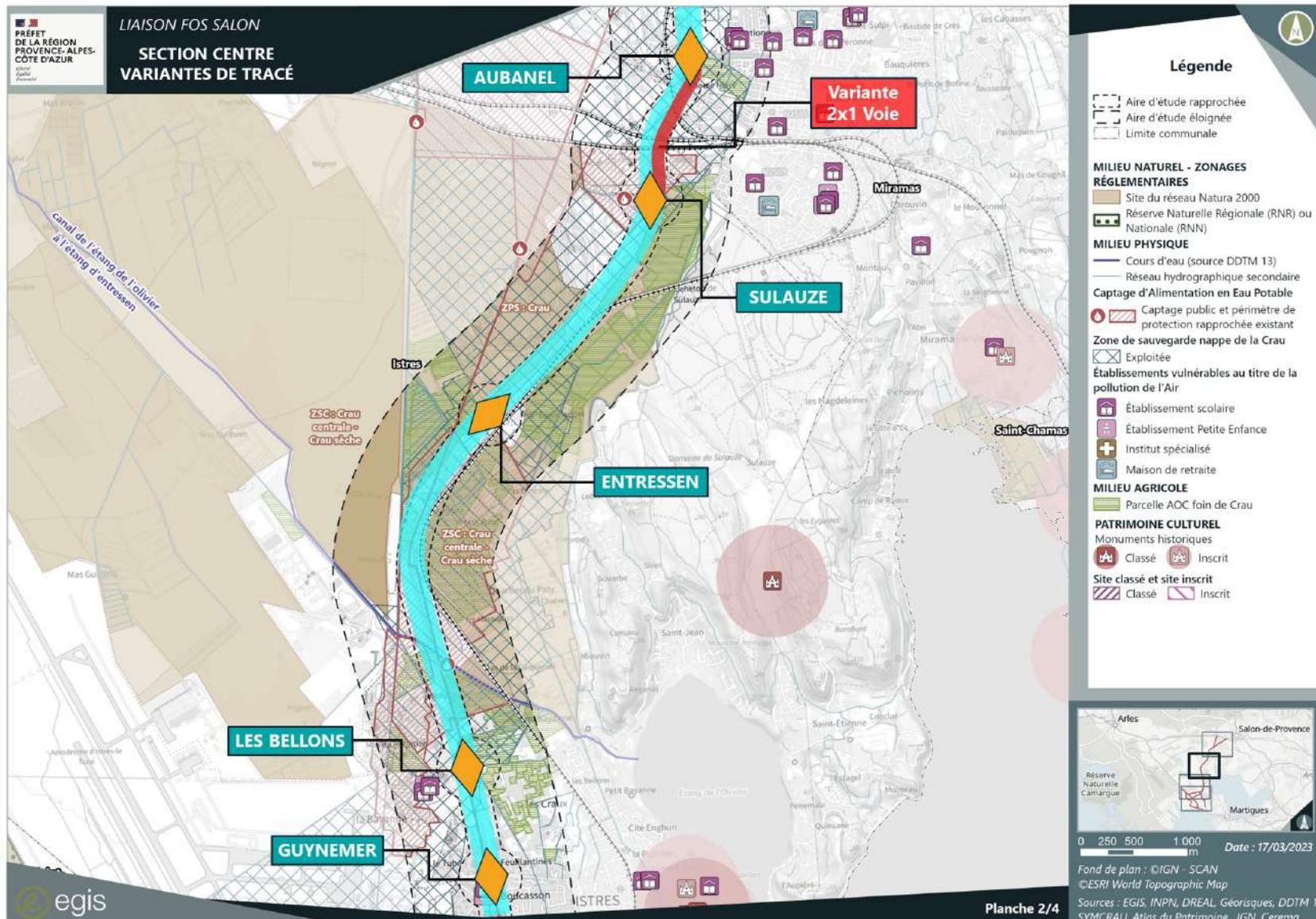
Section centre - les variantes étudiées

Description de la variante

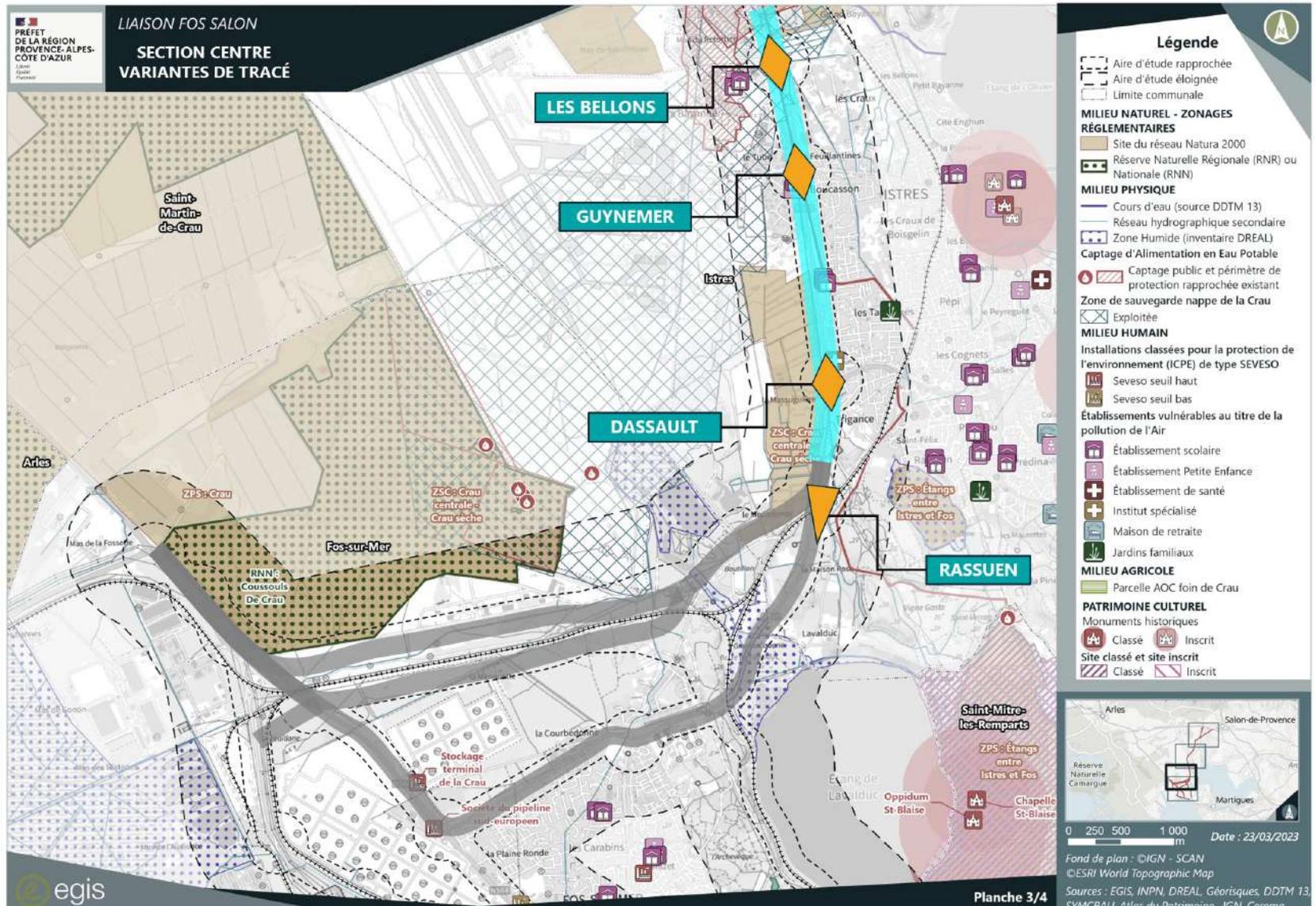
Aménagement à **2x2 voies** sur toute la section et **dénivellation de tous les points d'échange** (Variante de référence)

Aménagement à **2x2 voies** sur toute la section avec **dénivellation de tous les points d'échange, à l'exception de la section entre Aubanel et Sulauze**

Section Centre



Section Centre





4

Présentation et enrichissement de l'évaluation des variantes de la section Nord et Centre



Durée : 75 mn



Les critères retenus pour la comparaison des variantes

5 principaux critères retenus

- Habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort ou plus
- Espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort
- Zones humides
- Continuité écologique
- Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés

Hypothèses pour l'évaluation des impacts surfaciques

- **Emprise directe technique** du projet (hors emprises provisoires) y.c assainissement et drainage
- **Effet d'emprise indirect** (coupure sur les continuités écologiques)
- **Evaluation de l'impact complémentaire** par le nombre de rétablissements et dessertes voies privées nécessaires dans chaque variante
- **Impacts des dévoiements éventuels de réseaux** (quelle que soit la variante)

Section Nord – Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	SECTION NORD			
	Variante A à 2x1 voies	Variante A à 2x2 voies	Variante C à 2x2 voies	Variante CA à 2x1 voies
Mesure de l'impact sur les habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - environ 11,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (pour 11,5 ha environ) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (pour 11,5 ha environ) - RNR Poitevine-Regarde-Venir 	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - environ 13,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (pour 13,5 ha environ) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (pour 13,5 ha environ) - RNR Poitevine-Regarde-Venir 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 8 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (hors Coussoul de Crau). - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (pour 8 ha environ) et ZCS Crau centrale-Crau sèche (pour 13 ha environ) 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 7 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (hors Coussoul de Crau). - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (pour 8 ha environ) et ZCS Crau centrale-Crau sèche (pour 8 ha environ)
Mesure de l'impact sur les espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne - Avifaune : Outarde canepetière, Oedicnème criard, chardonneret élégant - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne - Avifaune : Outarde canepetière, Oedicnème criard, chardonneret élégant - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avifaune : chardonneret élégant - Insectes : Agrion de Mercure 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chiroptères - Avifaune : Chardonneret élégant - Insectes : Agrion de Mercure
Mesure de l'impact sur les zones humides	Pas de ZH (inventaire Dreal et SRCE)	Pas de ZH (inventaire Dreal et SRCE)	Pas de ZH (inventaire Dreal et SRCE)	Pas de ZH (inventaire Dreal et SRCE)
Mesure des effets du projet sur la perméabilité écologique (tracé neuf ou sur place)	Réservoir de biodiversité (SRCE). Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée	Réservoir de biodiversité (SRCE). Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée	Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée	Cette variante prend place sur deux routes existantes, mais génère un important impact sur la perméabilité écologique, du fait de la destruction ou de l'altération du réseau bocager présent de part et d'autre de la RD19
Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Pas de difficultés notables pour la mise en œuvre des mesures compensatoires	Pas de difficultés majeures pour la mise en œuvre des mesures compensatoires

Section Nord – Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	SECTION NORD			
	Variante A à 2x1 voies	Variante A à 2x2 voies	Variante C à 2x2 voies	Variante CA à 2x1 voies
Nombre de rétablissements ou de dessertes de voies privées nécessaire	5 itinéraires agricoles et accès privés	5 itinéraires agricoles et accès privés	14 itinéraires agricoles et accès privés	Au moins 32 itinéraires agricoles et accès privés
Dévoisement de réseaux nécessaires	Dévoisement de réseau Gaz et Hydrocarbure			

Section Nord – Évaluation des variantes

Synthèse

OBJECTIFS DU PROJET	SECTION NORD			
	Variante A à 2x1 voies	Variante A à 2x2 voies	Variante C à 2x2 voies	Variante CA à 2x1 voies
Réduire les impacts sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - environ 11,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - Espèces patrimoniales à fort enjeu de flore (Pissenlit d'automne), d'insectes (Ædipode occitane) et d'oiseaux (Outarde canepetière, Oedicnème criard, chardonneret élégant). - Fragmentation supplémentaire du territoire limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - environ 13,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - Espèces patrimoniales à fort enjeu de flore (Pissenlit d'automne), d'insectes (Ædipode occitane) et d'oiseaux (Outarde canepetière, Oedicnème criard, chardonneret élégant). - Fragmentation supplémentaire du territoire limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 8 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (Coussoul de Crau non impacté) - Espèces patrimoniales à fort enjeu : Agrion de Mercure et Chardonneret élégant - Fragmentation supplémentaire du territoire limitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 7 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (Coussoul de Crau non impacté - prairies à foin de Crau) - Espèces patrimoniales à fort enjeu : Agrion de Mercure et Chardonneret élégant, chiroptères - Fragmentation supplémentaire du territoire limitée.

Section Centre - Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	SECTION CENTRE	
	Aménagement à 2x2 voies	Aménagement à 2x2 voies sauf section entre Aubanel et Sulauze
Mesure de l'impact sur les habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu fort, 2 ha environ, secteurs isolés au sein ou en bordure des voiries) - environ 32 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (principalement coussoul dégradé et prairies de fauches) - 2 zones Natura 2000 qui tangentent le tracé actuel : ZPS Crau (1 ha environ) et ZCS Crau centrale-Crau sèche (10 ha environ) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu fort, 2 ha environ, secteurs isolés au sein ou en bordure des voiries) - environ 32 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts (principalement coussoul dégradé et prairies de fauches) - 2 zones Natura 2000 qui tangentent le tracé actuel : ZPS Crau (1 ha environ) et ZCS Crau centrale-Crau sèche (10 ha environ)
Mesure de l'impact sur les espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort	Impacts potentiels sur : <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Hélianthème à feuille marum - Avifaune : Œdicnème criard, Linotte mélodieuse - Insectes : Decticelle des ruisseaux (très fort) 	Impacts potentiels sur : <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Hélianthème à feuille marum - Avifaune : Œdicnème criard, Linotte mélodieuse - Insectes : Decticelle des ruisseaux (très fort)
Mesure de l'impact sur les zones humides	0,25 ha impacté	Pas de ZH (inventaire Dreal et SRCE)
Mesure des effets du projet sur la perméabilité écologique (tracé neuf ou sur place)	Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée	Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée
Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	SECTION CENTRE	
	Aménagement à 2x2 voies	Aménagement à 2x2 voies sauf section entre Aubanel et Sulauze
Nombre de rétablissements ou de dessertes de voies privées nécessaire	Non différenciant entre variantes	
Dévoisement de réseaux nécessaires	Pas de dévoiement	

Section Centre - Évaluation des variantes

Synthèse

OBJECTIFS DU PROJET	SECTION CENTRE	
	Aménagement à 2x2 voies	Aménagement à 2x2 voies sauf section entre Aubanel et Sulauze
Réduire les impacts sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (très fort enjeu, 2 ha environ, secteurs isolés au sein ou en bordure des voiries) - environ 32 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts - Espèces patrimoniales à fort enjeu : Hélianthème à feuille marum, Œdicnème criard, Decticelle des ruisseaux et la Linotte mélodieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (très fort enjeu, 2 ha environ, secteurs isolés au sein ou en bordure des voiries) - environ 32 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts - Espèces patrimoniales à fort enjeu : Hélianthème à feuille marum, Œdicnème criard, Decticelle des ruisseaux et la Linotte mélodieuse



5 Suites et clôture de la séance



Durée : 5 mn



Les suites

Date	Prochaines étapes
29 novembre 2023	• Groupe de travail « Agriculture et nappe de Crau »
4 décembre 2023	• Groupe de travail « Déplacements, services et climat »
21 décembre 2023	• Groupe de travail « Milieux naturels – Section Sud »
Janvier 2024	• Groupe de travail « Air, santé et acoustique »

Si vous souhaitez formuler une contribution suite à cet atelier ou posez vos questions au maître d’ouvrage sur le site internet du projet :

<https://www.liaison-fos-salon.com>



Retrouvez toute l'actualité du projet sur le site internet

<https://www.liaison-fos-salon.com>



Merci de votre attention

